





Étude de cas BRÉSIL du Policy Paper approches territoriales Action collaborative : Approches territoriales

Approche territoriale du développement hydroenvironnemental à Céara - Brésil : Projet Prodham (2001-2008)

Auteurs Principaux : Meriem Jouini (Consultante/Chercheuse), Eduardo Sávio Martins (Funceme)

Auteurs contributeurs: Joaquim Favela Neto (Secrétariat des ressources hydriques de Ceara, Brésil), Francisco Vasconcelos Júnior (Funceme), Julien Burte (Cirad)

INTRODUCTION

Dans l'État du Ceará, la migration des populations rurales est un problème majeur. L'eau, dont les aspects sociaux et environnementaux associés, joue un rôle important dans le maintien des populations sur leurs terres.

Le projet Prodham (2001 - 2008) a été mis en œuvre dans un contexte de sécheresse extrême, de dégradation de l'environnement et des ressources en eau. L'objectif du projet était de promouvoir la durabilité des ressources en eau dans l'État du Ceará, par des actions de conservation du sol, de l'eau et de la végétation dans des micro-bassins versants, avec « la Communauté » au centre des attentions (développement de la communauté rurale). Le projet devait permettre de restaurer 4 micro-bassins versants.

Dans le cadre de COSTEA, afin d'analyser comment inclure la gestion de l'eau agricole dans la gouvernance et le développement des territoires ruraux, nous avons choisi d'analyser l'approche du projet PRODHAM.

Encadré: Démarche d'analyse de l'étude de cas

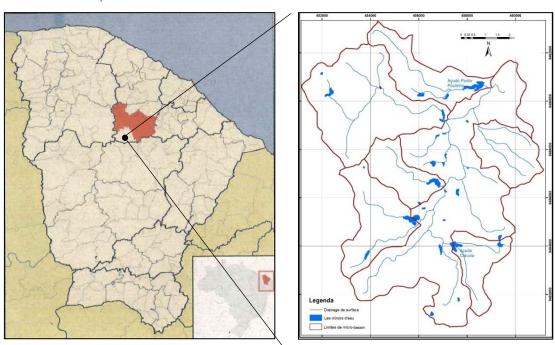
L'analyse des études de cas s'est basée sur une grille des critères d'analyse construite au sein d'un groupe d'expert (Annexe 1). La grille a été construite pour aider à fournir des éléments de base du contexte afin de caractériser le territoire, le type d'investissement hydroagricoles les différents acteurs et les bailleurs de fond. L'objectif essentiel de cette grille est d'analyser les différentes approches mises en œuvre dans le cadre d'un ou des investissement(s) / projet(s) hydroagricole(s). La grille a permis de couvrir les trois grandes phases des projets : 1) Le contexte historique local et national et la nécessité du projet, 2) la phase construction du projet pour analyser l'approche mise en œuvre ou l'évolution de l'approche au cours du projet, suite à une adaptation aux conditions socio-politiques existants, et 3) la phase post-projet en analysant les principaux résultats et impacts du projet à l'échelle locale à court et long terme et en précisant les différents facteurs qui ont permis la pérennité du projet ou les problèmes qui ont conduit le projet à l'échec. Cette grille a été ensuite validée par les participants du groupe « Approches Territoriales » du COSTEA.

PRESENTATION DE L'ETUDE DE CAS ET CONTEXTE HISTORIQUE

Notre zone d'étude est située dans la région du maciço de Baturité, une région semiaride de l'État du Ceará, dans le nord-est du Brésil. Le projet a été exécuté sur 4 microbassins versants (MBV): MBV Rio Cangati, MBV Rio PPesqueiro, MBV Rio Salgado et MBV Rio Batoque (figure 1). Le projet Prodham a été réalisé entre 2001 et 2008. Il a été financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le Secrétariat des ressources hydriques et ses associés. Afin de promouvoir la durabilité des ressources en eau dans l'État du Ceará, la mise en place hydro-agricoles d'infrastructures appuyée sur la participation de la population locale à la gestion participative des ressources naturelles. Prodham est un projet de développement hydro-environnemental pour lequel le « territoire » est considéré comme le micro-bassin versant. Des études préliminaires ont été réalisées pour consolider le choix des micro-bassins versant selon des critères définis par le projet, basés sur la faisabilité technique.

Le Prodham n'était pas un programme isolé visant à promouvoir la durabilité des ressources en eau dans l'État du Ceará. Plusieurs autres initiatives et politiques sociales y ont contribué : les lignes directrices de la politique nationale de lutte contre la désertification - BRA 93/2006 ; le de lutte plan national contre désertification ; la conférence internationale sur les variations climatiques et le développement durable dans les zones semiarides (ICID/1992); le plan des ressources en eau de l'État du Ceará ; le plan de développement durable (1995-1998) et le projet "Áridas 2020" (1995).

Figura 1 : Projet Prodham : Localisation de micro-bassin versants Rio Cangati dans le municipe Canindé au Céara, Brésil.



RESULTATS DE L'ANALYSE DE L'ETUDE DE CAS

Niveau de construction du (des) projet(s) hydro-agricole(s) dans une approche territoriale

 L'approche choisie pour mettre en œuvre le projet : approche participative

Dans ce modèle, l'approche participative a été choisie pour la mise en œuvre du projet. Les représentants des associations communautaires et des différentes institutions (gouvernementales et non gouvernementales) ont été impliqués dans

les actions du projet par l'intermédiaire du Conseil de Gestion de chaque micro-bassin hydrographique, qui était responsable de l'identification, de la définition, de l'exécution et du suivi régulier des travaux et des résultats obtenus.

Pour mettre en place cette gestion participative, des accords ont été signés avec une association communautaire légalement constituée dans chacun des micro-bassins versants, permettant la mise en œuvre des actions. Les associations communautaires actives dans chaque micro-bassin ont élu démocratiquement une association pour être partenaire du PRODHAM/SRH.

Co-construire une vision territoriale avec les acteurs locaux

Prodham est un projet de développement hydro-environnemental pour lequel le « territoire » considéré est le micro-bassin versant, choisi comme zone pilote. Le critère utilisé était la situation hydrique du bassin en tant que zone pilote expérimentale pour restauration hydro-environnementale. Mais au-delà de la conservation hydroenvironnementale, l'objectif était également l'éducation environnementale familles/communautés et la formation des enseignants, des producteurs, des jeunes et enfants aux questions environnementales, la promotion développement communautaire par le biais d'associations rurales et la formation de conseillers et d'autres « dirigeants ».

Dialogue intersectoriel et partage d'informations : niveau de prise de décision concertée et niveau d'implication des parties prenantes

La prise de décision concertée et l'implication des parties prenantes ont été réalisées grâce au renforcement organisationnel et à la mise en place de formes participatives de planification, à l'inclusion sociale par le biais d'associations rurales ainsi que par la planification et le suivi participatifs de l'intervention.

Pour ce faire, l'approche a été la suivante :

- Diagnostic des institutions existantes dans la zone, y compris leurs principaux « dirigeants »;
- Prendre contact avec les associations et les mairies opérant dans la zone

- sélectionnée en vue de les impliquer dans les projets ;
- Sensibiliser les institutions au projet ;
- Visiter les communautés en essayant de rassembler le plus grand nombre possible de personnes pour : (i) expliquer les objectifs du projet, (ii) entamer le processus d'engagement pour la réalisation des travaux et sensibiliser la communauté au projet;
- Mobiliser les « dirigeants » pour la présentation initiale du projet. Cela a pris la forme d'une visite à domicile à tous les « dirigeants » identifiés;
- Mettre en place un conseil d'administration et un bureau exécutif;
- Mettre en place des instruments de gestion participative impliquant les associations communautaires, les techniciens et les décideurs : Conseil de gestion (Figure 2);
- Planification et suivi participatifs de l'intervention : suivi participatif des impacts du projet et suivi socioéconomique et biophysique ;
- Renforcement des capacités des producteurs et des autres acteurs sociaux.

Résultats attendus avant la mise en œuvre du projet de développement

L'étude préliminaire des résultats et des impacts du projet a été réalisée par un bureau d'études et des techniciens sans inclure la population locale dans l'étude. Les résultats définis étaient les suivants :

- La zone micro-bassin versant préservée et/ou réstaurée;
- Une population organisée et sensibilisée, impliquée dans la gestion participative des ressources naturelles, se traduisant par une utilisation rationnelle et durable des ressources locales, avec une amélioration de la qualité de vie des populations;
- Amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau accumulée dans les réservoirs de l'Etat;
- Maintien de la capacité de stockage d'eau des réservoirs.

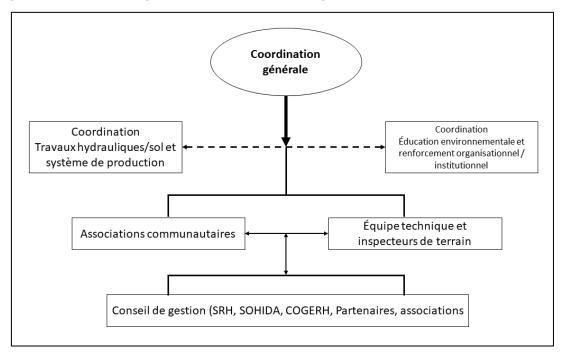


Figura 2 : La structure organisationnelle du conseil de gestion.

Suivi des actions et des impacts du projet

S'agissant d'un projet pilote, il convient de mesurer l'efficacité et la validation des pratiques et des actions menées en vue de leur reproduction. Pour ce faire, un modèle de suivi biophysique et socio-économique a été défini afin d'évaluer et de vérifier l'adéquation des interventions physico-environnementales et les changements dans la gestion des ressources naturelles, les systèmes de production et la relation de l'homme avec les ressources naturelles disponibles (sensibilisation à l'environnement).

Les résultats obtenus à la fin du projet ont été les suivants :

Espace physique

 Restauration de la végétation riveraine et des zones dégradées (reboisement); construction de dispositifs naturels d'accumulation de l'humidité et de sédiments (barrages successifs); contrôle de l'érosion hydrique (terrasses et cordons de pierres nivelés, paillage, plantation nivelée avec rotation des cultures, etc.), restauration de la forêt riveraine avec réduction de la perte des sols alluviaux;

- Amélioration de la qualité de l'eau, augmentation de la disponibilité de l'eau par la construction de réservoirs à usages multiples (citernes et barrages souterrains);
- Adoption d'autres mesures d'atténuation pour contrôler la désertification, telles que la déforestation contrôlée et la lutte contre les incendies.

Axe social

- Réalisation d'un travail d'éducation environnementale et de pratiques de conservation avec la participation active de l'ensemble de la population des zones ; soutien au développement des associations (organisation, transparence, autonomie, capacité opérationnelle, etc.) ; encouragement à l'inclusion sociale dans le mouvement associatif (en particulier des femmes et des jeunes) et la participation organisée des différents acteurs sociaux du monde rural à la planification et aux politiques publiques correspondantes.
- Sensibilisation des communautés à leur responsabilité permanente en matière de restauration/préservation hydroenvironnementale, en partenariat avec les associations communautaires des micro-bassins versants.

Domaine économique

- Développement et expérimentation de systèmes de production alternatifs plus compatibles avec la préservation de l'environnement biophysique et l'amélioration des revenus et de la qualité de vie des familles rurales, tels que l'apiculture;
- Augmentation de la productivité des cultures ;
- Réplication spontanée des techniques adoptées par d'autres producteurs.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Défis:

 Améliorer le niveau d'éducation de la population rurale de l'État;

- Développer un travail conjoint avec le département de l'éducation visant à la coexistence avec la région semi-aride;
- Former l'équipe technique de l'État aux méthodologies de travail participatif;
- Intégrer les différents secrétariats de l'État qui travaillent sur les questions rurales;
- Articuler les actions du gouvernement de l'État, des municipalités et des organisations non gouvernementales.

Phase post-projet:

- Manque de conservation et de protection des infrastructures ;
- Lorsque les barrages ont été construits, les habitants des zones inondées ont été contraints de quitter leurs terres et de vivre dans des « assentamentos (settlements)».



Photo1 : Construction de barrages souterrains.





Photo 2 : Éducation environnementale pour les familles et les communautés.

ANNEXE

Annexe 1 : La grille d'analyse des études de cas.

Données de base

- Contexte climatique
- •Type de projet de developpement / investissement hydroagricole
- •Période couverte par l'étude de cas
- Niveau de décentralisation dans le pays (cadre légal, mandats et gestion des fonds transférés)
- Source de financement du territoire (1-pour l'investissement, 2- pour le fonctionnement) (Etat, Bailleurs de fonds (prêts et/ou subv.), taxes locales)
- Echelle(s) / territoire

Contexte/ historique

- Contexte du projet (initiation, portage etc...)
- •Quelle situation des modes de concertation locales existants et quels outils et méthodes de diagnostics utilisés?
- Quel est le rôle de l'eau agricole dans le developpement local?

Constructior du projet : stratégie et approche

- •Objectifs du projet/des projets si profondeur historique
- •Les risques considérés par les décideurs avant la mise en place du projet de développement
- Approche de mise en œuvre du projet choisie
- Montage institutionnel de mise en œuvre du projet lui-même et stratégie de sortie
- Acteurs impliqués dans le processus

Résultats

- Résultats/impacts de l'investissement (sur le plan social, économique et environnemetal)
- Résultats/impacts de l'investissement sur le territoire à court, moyen et long terme
- Niveau de participation des acteurs locaux
- •Un dispositif d'animation territoriale a-t-il été mis en place et quel était-il?

Analyse critique / retour d'expérience

- Contraintes et difficultés de mise en œuvre de l'investissement hydroagricole
- •Un dispositif de suivi-évaluation du projet a-t-il été mis en place et quel était-il?
- Perennité de l'investissement/infrastructure (oui/non; comment, pourquoi?)
- Impacts de l'investissement sur la durabilité et la resilience du territoire